



Changement de direction : changement de méthode ?

Moins de 2 ans après son arrivée, Michèle Benbunan, qui cumulait la présidence du groupe et la direction générale de Presstalis, a démissionné et s'en est allée prendre la tête du groupe d'édition Editis.

Elle choisit donc de laisser le groupe et ses salariés au milieu du gué. Pourtant, la situation qu'elle laisse derrière elle n'est absolument pas reluisante puisque la survie du groupe n'est toujours pas assurée.

Après avoir appelé à la modification du cadre législatif qu'est la loi Bichet en prônant notamment moins de régulation et des négociations de gré à gré avec les éditeurs pour plus de concurrence entre messageries, force est de constater que le bilan de sa politique commerciale est un total échec. Au lieu de récupérer des éditeurs, Presstalis en a perdu au profit des MLP avant même que n'entrent sur le marché d'autres sociétés agréées. Et que dire de la baisse des ventes qui est finalement plus prononcée qu'attendu ?

Elle a en réalité utilisé les mêmes recettes que ses prédécesseurs en réduisant encore les dépenses en supprimant notamment des centaines d'emplois. Le bilan d'exploitation annoncé proche de l'équilibre grâce aux aides publiques masque un bilan net et des fonds propres toujours très négatifs.

Pire, pour arriver à ses fins socialement elle a joué à opposer les salariés du groupe entre eux. Elle n'a jamais caché sa volonté de se débarrasser de la distribution en province pourtant stratégique assurée par la SAD, n'offrant aucune perspective à ses salariés. De nombreux points à traiter sont restés en suspens pendant sa présidence.

Une nouvelle direction a été nommée par les administrateurs des coopératives, et nous aspirons clairement à un changement de méthode dans les relations sociales en restaurant un véritable dialogue avec les représentants des salariés.

Nous appelons la nouvelle direction à ne pas rester dans le flou comme la précédente et à éclairer sa volonté stratégique qui, de notre point de vue, devra prendre en compte la pérennité de l'ensemble des entités du groupe et de leurs emplois sous peine de détériorer un climat social déjà très échaudé.

Paris, le 10 octobre 2019

